

Politique de reconnaissance



Bénévoles

VF 06-2023

Introduction

La municipalité est fière et reconnaissante de compter parmi sa population de nombreux bénévoles impliqués dans leur communauté. « *Au Québec, quand les gouvernements injectent un dollar, les bénévoles et leurs associations génèrent au moins quatre dollars de services à la communauté.* »¹

C'est pour cette raison que la municipalité de St-Pamphile est heureuse de mettre en place ce «*Programme de reconnaissance des bénévoles*».

Définitions

Sentiment qui incite à se considérer comme redevable envers la personne de qui on a reçu un bienfait ; gratitude. La reconnaissance se définit par une attention spéciale portée au bénévole en remerciement de son implication.

Objectifs

Le programme de reconnaissance envers les bénévoles vise à :

- Inspirer
- Fidéliser
- Célébrer

la reconnaissance des efforts, du temps, de l'énergie que consacrent les personnes bénévoles pour l'avancement de leur communauté est souvent la seule façon de leur dire merci. La municipalité veut inspirer les citoyens à s'impliquer dans les comités existants, fidéliser les bénévoles en les encourageant à poursuivre leur engagement et célébrer leur impact dans la collectivité.

Principes généraux

Le conseil municipal, en collaboration avec la direction, est responsable de l'application de la présente politique.

La reconnaissance s'exerce à quatre niveaux :

- Officiel
- Événementiel
- Institutionnel
- Non officiel

¹ Source : Le Portail des gestionnaires et des bénévoles

https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=1847&owa_no_fiche=2&owa_bottin=

Reconnaissance officielle

Il y a deux types de reconnaissances officielles : la *Semaine de l'action bénévole* et la *Journée internationale des bénévoles*.

La Semaine de l'action bénévole

Généralement la troisième semaine d'avril, la *Semaine de l'action bénévole* a pour but de stimuler les discussions sur l'importance et la valeur des bénévoles. Cette semaine thématique déclarée par la Fédération des Centres d'action bénévoles du Québec sera la prémisse de mention de reconnaissance envers les bénévoles et assistera le conseil municipal et la direction générale. Un message d'appréciation au moyen des outils promotionnels de la municipalité sera publié ainsi qu'une résolution proclamant la « Semaine de l'action bénévole » lors du conseil municipal du mois d'avril.

La Journée internationale des bénévoles

La *Journée internationale des bénévoles*, le 5 décembre de chaque année, a pour but de célébrer la contribution des bénévoles au développement mondial. Ces citoyens sont au cœur du changement social et de leur engagement à faire un monde meilleur. Cette journée déclarée par l'ONU sera la prémisse de mention de reconnaissance envers les bénévoles et assistera le conseil municipal et la direction générale. Un message d'appréciation au moyen des outils promotionnels de la municipalité sera publié.

Reconnaissance événementielle

Bien que la forme de reconnaissance la plus populaire auprès des bénévoles est de les remercier en personne sur une base informelle, la municipalité souhaite tenir un événement annuel pour démontrer sa gratitude envers les bénévoles.

Gala des bénévoles

Le *Gala des bénévoles* se veut d'être une occasion de souligner l'apport des bénévoles en leur offrant un environnement où le conseil municipal pourra les remercier en personne. Les bénévoles des comités qui relèvent directement de la municipalité seront invités à cette activité de reconnaissance en plus de tous les organismes situés sur le territoire de la municipalité qui fonctionnent grâce à l'implication de bénévoles. Voici le tableau représentant les invitations :

Comités qui relèvent directement de la municipalité	Nombre de personnes (approximatif)
Bibliothèque	28
Dek Hockey	8
Développement	11
Floralies 2000	14
Hockey mineur	9
Patinage artistique	7
Total	77

Reconnaissance institutionnelle

Décès – Bénévoles

La municipalité envoie une carte de sympathie et 50\$ à la fondation. S'il n'y a pas de fondation, la municipalité envoie 50\$ de fleurs.

Reconnaissance non officielle

Carte de Noël

Carte de Noël signée par le maire, le conseiller ainsi que l'employé responsable de ce comité permet de remercier les bénévoles pour leur implication une fois par année.

Merci à la fin des saisons

La clôture des activités de loisirs sportifs et loisirs culturels à chaque saison sera la prémisse de mention de reconnaissance envers les bénévoles de ces comités. Un message de reconnaissance pour la saison au moyen d'outils promotionnels de la municipalité sera publié.

Périodes suite à l'implication	Comités
Avril	Patinage artistique, hockey mineur, sentiers d'hiver
Juillet	Bibliothèque
Septembre	Soccer, balle, deck hockey, sentiers pédestres
Novembre	Comité Floralies 2000, Comité développement

Budget pour les reconnaissances

Semaine de l'action bénévole :	250\$
Journée internationale des bénévoles :	0\$
Gala des bénévoles :	
120 (cocktail et décoration) =	200\$
Reconnaisances (fleurs et plaques) =	300\$
Conférence =	3 000\$
Reconnaissance institutionnelle :	N/D*
*Montant au budget annuel de 250\$ quoiqu'aucune limite de budget ne sera appliquée.	
Carte de Noël :	100\$
Merci à la fin des saisons :	0\$
Total :	4 100\$

Rôles et responsabilités

Conseil municipal

Le conseil municipal a la responsabilité d'adopter la politique et les procédures qui en découlent et mettre à la disposition de la direction générale le budget suffisant pour cette politique.

Direction générale

La direction générale a le mandat d'assurer la mise en œuvre de la présente politique. Elle doit aussi contrôler le budget mis à la disposition des employés responsables de l'exécution de la présente politique de reconnaissance.

Adjointe à la direction générale

L'adjointe à la direction générale a le mandat d'aider la direction générale dans la mise en œuvre de la politique de reconnaissance des bénévoles, le suivi des reconnaissances officielles, institutionnelles et non officielles.

Agente de bureau

L'agente de bureau a le mandat de faire la promotion lors de la Semaine de l'action bénévole et la Journée internationale des bénévoles et d'organiser l'événement de reconnaissance annuel.

Entrée en vigueur de la politique

La présente politique entre en vigueur à compter de son adoption par le conseil municipal, le 3 juillet 2023.